



Raccord a l assinsissement public??

Par **julbes**, le **17/11/2008** à **12:52**

bonjour j ai achete un terrain il y a un an , il est enclave entre un lotissement (mais il y a une route avec un droit de passage pour y acceder) et le terrain de la dame a qui j ai achete . nous avons obtenu le permis de construire et les travaux sont commences .Or le president du syndic qui gere le lotissement nous affirme que nous n avons pas le droit de raccorder notre tout a l egout a son reseau car il est prive .effectivement , mais pour rattrapper le reseau public nous sommes obiger d y passerde plus notre acte d achat indique une servitude de passage tous reseaux.

cette personne nous menace de mettre en place une procedure , cela peut il etre recevable?? et peut elle faire bloquer les travaux?? merci de votre aide !!!!! ps : j espere que les explications sont assez claires....